La politique migratoire en questions

I. Une problématique migratoire au cœur de la lutte contre les politiques néolibérales
II. Un autre monde est possible…..

La quête d'un refuge……. Une attente indéfinie pour une espérance infinie….. Le besoin d'être respecté……. Un droit à la mobilité pour toutes et tous

D'où que l'on vienne, où que l'on soit né.e, **notre pays devra s'appeler SOLIDARITE !**

Espace de travail migrations d'Attac

Pour nous joindre : Migrations-contact@attac.org

POURQUOI LES MIGRATIONS SONT-ELLES AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ ALTERMONDIALISTE

….. à bâtir en partenariat avec tous les champs de résistance contre les méfaits d'un capitalisme ultralibéral mondialisé

Cette brochure d'éducation populaire veut être une contribution de l'Espace de Travail Migrations d'Attac au débat public sur la problématique « **migrations contraintes, droits des exilés à accueillir et insérer, et fondements de la société altermondialiste visée** »

Une problématique migratoire au cœur de la lutte contre les politiques néolibérales : éclairage….

Elle est en effet au croisement de toutes leurs dimensions qui concernent la planète, qui la menacent (écologie et environnement), accroissent les inégalités (financiarisation croissante de l'économie, assujettissement par la dette), détériorent les équilibres sociaux (racisme et négations des identités culturelles), discriminent les peuples (colonisation) et les populations (classes sociales, genres), organisent la captation par les puissants d'un pouvoir politique imposé au peuple (détournement de la démocratie), engendrent conflits et guerres (géostratégie politique des Etats), ce qui contraint partout des populations en quête de refuges à migrer en dehors de leur volonté.

Migrations : de quoi parle-t-on ? Mouvements migratoires, migrations internationales, migrations frontalières, migrations saisonnières, migrations contraintes et/ou forcées, déplacements internes, immigration et émigration …. Quelles sont-elles en nombres, natures, origines et destinations, objets, causalités, évolution et droits différents ? Essayons de le préciser.

Pourquoi un focus sur les migrations contraintes ? S'identifient-elles à des situations individuelles localisées ou des causes globales plus profondes ? Sont-elles de simples effets collatéraux de la mondialisation, ou plutôt l'expression même du (dys)fonctionnement systémique d'un capitalisme ultralibéral qui conduit le monde dans le mur ?

Quel est l'enjeu de la politique migratoire ? Est-ce l'affaire des dits « migrants » et des « aidants humanitaires à ces migrants » ? Ou plus fondamentalement celle de l'ensemble des mouvements sociaux qui aspirent à une société altermondialiste nouvelle, donc à construire ensemble ? Ne faudrait-il pas refonder les contenus des notions d'Etat, de frontières, d'identité, de démocratie délégataire, de pouvoirs régaliens, hérités d'un passé colonisateur dépassé et mettre au poste de commandement celles de citoyenneté universelle et de droits humains fondamentaux ?
Nous sommes là pour en discuter…..

Un autre monde est possible : feuille de route…..

Vers le programme politique d'une société altermondialiste qui combatte les causes des migrations contraintes et toutes les discriminations qui les accompagnent, promeuve la liberté de circulation pour tou.te.s, assure le développement par une coopération entre les pays visant la recherche d'autonomie avec avantages réciproques reconnus, et garantisse l'amitié entre les peuples dans le respect de leurs diversités culturelles, tout particulièrement entre Nord et Sud

.

POINTS DE REPÈRES - MIGRATIONS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

1. La migration internationale à l'échelle mondiale est un phénomène minoritaire

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime à 280 millions le nombre d'émigrés dans le monde, soit environ 3 % de la population mondiale et environ 8% de la population européenne. **Dans l'immense majorité des cas, les raisons de ne pas migrer s'imposent** : coûts du déplacement et endettement nécessaire pour le mener à bien, accès à l'information utile, risques encourus, difficulté de faire valoir ailleurs les compétences et savoir-faire acquis, non-équivalence des diplômes si il y en a, attachement au lieu de vie et à sa culture, forces de maintien sur place par des liens familiaux ou sociaux, obstacles à une installation ailleurs, effet dissuasif des politiques migratoires restrictives à prévoir dans les pays traversés et ceux des destinations visées.

2. Pourquoi migrer et où ?

Certains affirment sans la moindre preuve que les personnes qui migrent se dirigeraient spontanément des zones les plus pauvres vers les plus riches, ou des plus peuplées vers les moins denses, en application mécanique de la loi des vases communicants. La réalité n'est pas celle-là : **les migrants ne sont pas en quête d'un « eldorado »**. L'analyse des données de l'INED et l'enquête sur les dynamiques migratoires (Trajectoires et Origines) montrent que les migrants vont très majoritairement vers les pays de niveaux de vie et de cultures similaires aux leurs (cours inaugural de F.Héran au Collège de France ***https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/course-2021-10-29-10h30.htm***). Les raisons de partir et celles de choisir un pays de destination forment un ensemble complexe qui ne se réduit pas à un mécanisme de convoitise illusoire. Cela est d'autant plus vrai quand les migrants fuient l'insécurité, l'oppression, l'absence de perspectives, l'insuffisance alimentaire ou toute raison qui menace leur survie, individuellement ou collectivement. Ils sont alors simplement en recherche d'un refuge pour mener une vie normale, la leur maintenant ou celle espérée à terme pour les enfants.

3. D'où la nécessité de bien appréhender les natures réelles, causes et formes différentiées des déplacements migratoires

Force est de distinguer les **déplacements internationaux délibérés** (pour motifs de travail, d'études ou autres) et les **déplacements effectués sous contraintes subies** (pour motifs sociaux, culturels, politiques, environnementaux, sanitaires, économiques, idéologiques, ou autres champs dans lesquels peuvent apparaitre de réelles discriminations, individuelles ou collectives).

Les premiers ne sont limités que par l'existence persistante d'inégalités sociopolitiques nationales, telles les politiques très différentiées par pays de délivrances de visas.
Les seconds résultent des politiques étatiques discriminatoires et d'exclusion au regard des « droits fondamentaux humains », ainsi que des pratiques néocoloniales que les puissances économiques du Nord continuent d'imposer aux pays du Sud.

Ainsi, la revendication de **droit à la mobilité, à la liberté de circulation et à celle d'installation en application des droits humains fondamentaux** doit s'accompagner d'une claire identification des **vraies causes des migrations contraintes et du rejet des rapports géostratégiques de domination qui les engendrent dans le monde.**

POINTS DE REPÈRES – POURQUOI UN FOCUS SUR LES MIGRATIONS CONTRAINTES ?

Les « causes » des migrations contraintes, de quoi s'agit-il ?

Si la décision prise au moment de partir est individuelle, elle est motivée par une situation contraignante de nature collective, qu'elle soit économique, sociale, environnementale, culturelle ou autre. **Les migrations contraintes ne sont ni librement désirées ni préparées de façon rationnelle.** Elles sont perçues comme le fruit d'une conjoncture évènementielle (conflit, oppression, crise économique, catastrophe environnementale ou autre).

Ce qui préside à un départ vers l'exil vécu comme incontournable est ainsi un ensemble complexe de paramètres sociaux, économiques et politiques qui le rendent indispensable. La circonstance présentée comme la cause de ce départ n'en est en fait qu'un révélateur de sa nécessité, le déclencheur d'une décision qui est elle-même le fruit de l'évolution d'une situation contraignante appréciée comme telle collectivement (famille, communauté, village, groupe social, ou autres proches concernés …) et pas seulement individuellement.

Ce peut être une guerre, un danger imminent, une répression, une menace économique ou sociale, une pratique culturelle familiale réprouvée tel un mariage forcé ou toute cause identifiable dans la Convention de Genève donnant droit à une demande d'asile. Mais ce peut être aussi une dégradation environnementale rédhibitoire pour la survie du groupe, une famine, un endettement illégitime, bref une situation génératrice de rupture de la « vie au pays » !

La personne migrante emporte alors avec elle -et porte en elle- le fardeau d'une histoire passée et présente, d'une exigence de sauvegarde, d'un potentiel de renaissance, d'une espérance de (sur)vie, d'un projet plus implicite qu'explicite. Elle se heurte par ailleurs à une interculturalité inévitable au cours du voyage : celle des pratiques en vigueur dans le pays de départ (langue, codes, droit, vie sociale), celles des pays à traverser et parfois à affronter, celle du pays de destination où il faudra réussir à s'insérer si toutefois le choix de ce pays est déjà arrêté du fait de relations familiales ou communautaires préexistantes.

La migration contrainte forme ainsi un tout complexe au sein duquel l'individu va devoir naviguer vers et dans un monde nouveau, espéré autant qu'imaginé, si possible porteur d'émancipation quand celui qu'il quitte sous la contrainte ne l'est plus. Cette caractéristique en fait une migration spécifique dans l'Histoire récente, engendrée par une situation géopolitique particulière, celle du monde néocolonial d'aujourd'hui placé sous l'emprise de la financiarisation internationale.

C'est cette situation qu'il faut mieux appréhender, avec ses tenants et ses aboutissants, cela d'autant plus qu'elle est en forte croissance dans le monde depuis une décennie. Détaillons en les particularités ! ,,,,,,

POINTS DE REPÈRES – POURQUOI UN FOCUS SUR LES MIGRATIONS CONTRAINTES ?

Une progression constante sur la dernière décennie : les données du HCR agrégeant toutes les personnes déracinées dans le monde, migrants internationaux contraints et déplacés internes forcés, indiquent en effet un quasi doublement (+82%) entre 2010 et 2020, hors déplacés environnementaux et mouvements spontanés des campagnes vers les villes. Pendant cette période, les principaux mouvements s'effectuent sur trajets N/S à travers le bassin méditerranéen, S/S lors des déplacements intérieurs en Afrique, E/O dans les Balkans et l'Europe centrale, S/N depuis l'Amérique latine et centrale, et d'autres trajets plus ponctuels comme La Manche, ce qu'illustrent les exemples dramatiques de l'actualité quotidienne.

Une complexité des « parcours migratoires » : l'analyse développée par exemple par Camille Schmoll sur les migrations féminines dans son ouvrage « Les damnées de la mer » montre qu'ils sont en eux-mêmes un phénomène complexe, générateur des drames que l'on sait mais aussi porteur d'un processus d'autonomisation et d'émancipation au regard des épreuves vécues dans le pays de départ et dans les pays traversés, sans compter les difficultés à surmonter dans la nouvelle vie au sein des pays d'accueil. Chaque parcours est fait de résistances, d'adaptations, de résiliences et parfois de désespérances qui varient avec chaque migrant.e et dans chaque contexte. Il est inopérant de vouloir trier ces migrations forcées en profils-types individualiables, jugés acceptables ou non du point de vue des seules instances des pays d'arrivée. Il y a lieu au contraire de relier tous les paramètres poussant à un exil non désiré dans un cadre multifactoriel global, qu'ils soient politiques ou économiques, personnels ou familiaux, genrées ou pas, sociétaux ou environnementaux, individuels ou collectifs, culturels ou non.

Une ''causalité plus fondamentale'' des migrations forcées existe derrière cette complexité faite de mille fils qui s'entrecroisent et s'influencent : elle les surplombe et les met en mouvement en aggravant les motifs circonstanciels de départ, personnels ou publics. Identifier cette ''cause plus fondamentale'', la nommer, la caractériser, permet alors de pointer les responsabilités politico-économiques d'Etats qui pèsent sur les individus.

Cette « causalité fondamentale globale » sous-jacente aux évènements conjoncturels et aux motifs décisionnels de départ porte un nom : capitalisme mondialisé sous doxa ultralibérale, financiarisation du monde, néocolonialisme économique, course aux super profits pour les uns en contrepoint de l'appauvrissement des autres, inégalités galopantes génératrices d'une déchirure progressive des tissus sociaux, reculs démocratiques, propagation de la xénophobie et des régimes autoritaires, conflits planétaires pour la maitrise des ressources dites « humaines » et « naturelles », dégradations environnementales et dérèglement climatique… toutes choses qui se nourrissent de multiples discriminations génératrices d'exclusion sociale.

CAUSES ET EFFETS DES MIGRATIONS CONTRAINTES PLANÉTAIRES
engendrées par l'évolution ultra-libérale d'un capitalisme mondialisé

Lieux où intervenir pour contrer les causes des migrations forcées

(1) COP
(2) FAO, ONU, OMS, OIT
(3) ONU, G20, UE, OTAN
(4) CPI, HCR, UE
(5) Etats nationaux
(6) Françafrique
(7) OMC, BM, FMI, Etats nationaux
(8) UE, Etats, Accords multilatéraux,

Les mouvements migratoires forcés ont des causes apparentes différentes mais qui peuvent s'entremêler et muter de l'une dans l'autre. Il est vain de vouloir les dissocier car elles sont les manifestations sous des formes différentes ici et là d'un même système mondialisé

Migrations contraintes et mouvements sociaux : un même combat contre les discriminations

« 3/4 des enfants sont victimes de violences sur les routes migratoires » (photo ONU)

« Ils ont les carottes, nous sommes les ânes » écrit le campement

« Pas de justice, pas de paix » (pancarte de la manif)

Une qualification des migrants impersonnelle, réductrice

Autrefois considérés comme une ressource humaine, une main-d'œuvre, un paramètre d'ajustement de l'économie, une valeur d'usage professionnel à exploiter, donc une variable utilitaire centrée sur nos besoins propres, les migrants se sont vus rejetés globalement dans une catégorie générique, celle de « gens d'ailleurs », nomades itinérants qui, n'étant attachés ni un territoire ni à une culture ni à une communauté humaine, ne sont identifiables que par des qualificatifs statutaires : étranger, réfugié, demandeur d'asile, dubliné, apatride, sans-papiers, débouté du droit d'exister sur un territoire. En somme des désignations administratives discriminatoires si on en juge par le parcours du combattant à effectuer pour se faire reconnaitre.

Une qualification qui interroge notre fonctionnement démocratique,

celui de nos institutions, le pouvoir autoritaire régalien de l'État, la notion de frontières, les restrictions d'accès à la citoyenneté de résidence, l'inapplication de conventions internationales pourtant signées, l'existence de « sans droits » et de « hors droit juridique ». En substitution, elle interpelle celle d'égalité et de fraternité au fronton des mairies, d'hospitalité et de solidarité auxquelles sont attachés tous le mouvements sociaux.

Une qualification socioéconomique juste des migrant.e.s

« Prolétaires de tous les pays unissons-nous » est bien un appel d'actualité : **34 % des ouvriers de l'industrie travaillaient dans un pays du sud en 1950, 53 % en 1980, 79 % en 2010**, la « main d'œuvre mondiale » effective ayant quadruplé de 1980 à 2005 (FMI)

Non aux multiples catégories statutaires. Le CESEDA est par nature discriminatoire

Manifestation contre les formes de racismes

Sortie d'usines à Shangaï (4.2007)

Migrations contraintes et mouvements sociaux

Une marche des Sans Papiers porteuse des revendications globales de tous les travailleurs

1. **Les déclencheurs des révoltes dans le monde sont partout spécifiques, mais leurs causalités sont largement communes** : le refus des discriminations de toutes sortes et celui de la paupérisation réelle massive que suscitent la « mondialisation capitaliste » et sa vision idéologique ultralibérale

2. **En cause, la logique de suppression de toutes les entraves au profit,** à la libre circulation des capitaux et aux accords de libre échange, avec éradication des freins douaniers, des « rigidités sociales », des «pesanteurs » législatives limitant la liberté d'accumulation par les actionnaires, des restrictions d'accès au « marché roi »..... Derrière ces formules ressassées se cache une dérégulation généralisée pour réduire les couts de main d'œuvre et développer les profits privés, accroissant ainsi les inégalités

3. **Dans les pays dominés de la périphérie, ce sont les politiques d'ajustement structurel de l'économie imposées par le FMI et la BM,** la liquidation des protections douanières, la libération des prix, la privatisation des services publics, l'investissement étranger...

4. **Dans les pays dominants du nord, ce sont les désindustrialisations avec délocalisations massives**.... Au bilan : une **prolétarisation en périphérie** dominée avec **des migrations contraintes**, et partout **une paupérisation généralisée des classes populaires**.

Des migrants utiles ?
- Vision utilitariste :
  - Besoins économiques, besoins démographiques

Ou des migrants de plein droit ?
- Logique des droits

Choix de société, à débattre démocratiquement, mais dans un cadre universel

Une chose est sûre :
- on ne pourra pas réduire drastiquement l'immigration, encore moins s'en débarrasser

F.Héran

5. **Conséquence : le refus de l'exclusion est « orange »** (gilets de sauvetage en mer aujourd'hui) **et « jaune »** (rassemblements aux ronds-points), **signe du malaise social d'une société qui pousse à exclure plutôt que partager**. Le gilet devient ainsi le symbole politique d'une **société qu'il faudrait plutôt nourrir de démocratie directe (gilets jaune) et de citoyenneté non discriminée (gilets orange)**. C'est à l'Europe d'y répondre par application du principe « solidarité / hospitalité », ce qu'elle ne fait pas !

MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES : LE POIDS D'UNE DETTE CLIMATIQUE IMPOSEE PAR LES PAYS DU NORD A CEUX DU SUD

1. Causes de l'essor des « déplacements environnementaux » : une accélération de phénomènes météorologiques extrêmes, plus fréquents, violents, durables, au Sud comme au Nord quoique moindres

2. Chiffrage imprécis et peu comparable selon les sources :

- Un chiffrage de la Banque Mondiale en 2018 à 143 Mo d'ici 2050 sur la base de micros modèles locaux extrapolés aux zones continentales
- le constat partagé d'une **croissance rapide de ces déplacements dans un contexte de grandes inégalités entre les peuples**
- des déplacements proches, sans envie de migrer loin du pays à l'environnement dégradé et sans moyens de le faire

3. Une multiplicité de qualificatifs

- **« migration climatique » est restrictif** : il exclut les déplacements liés à des pollutions, grands projets (extraction, énergie), accaparement des terres, voire activité sismique
- **« migration environnementale » relie les phénomènes qui sont caractérisés par une même situation d'injustice**

Avec la désertification climatique, les troupeaux migrent plus loin. Et si elle affecte les cultures, l'autosuffisance alimentaire diminue ou disparait, les hommes sont alors contraints de migrer vers des pays plus hospitaliers, contre leur gré (Mali)

4. Une injustice climatique due à la conjonction de facteurs historiques

- le réchauffement planétaire dû au développement industriel du Nord
- le colonialisme environnemental d'accaparement des ressources de la planète par les pays du Nord (pétrole, matières 1ères, terres arables…)
- la contribution imposée à l'avenir aux pays du Sud d'un correctif des désordres climatiques dont ils ne sont pas responsables

D'où le concept de "**triple dette écologique**" :

- **dette envers la planète** (déforestation, désertification, montée des mers, appauvrissement des sols, inondations, etc.)
- **dette du Nord envers le Sud**
- **dette envers les générations futures**

Dans ces conditions, la dette écologique est à penser comme une arme pour construire l'égalité entre les peuples : une « **dette de migration réparatrice donnant aux migrant·e·s un droit à se déplacer et s'établir dans les pays qui sont historiquement responsables de leur situation** »

5. Un cumul de situations négatives

Les migrations dues à des modifications de l'environnement se combinent avec des causes sociales, économiques et politiques préexistantes, conjoncturelles ou progressives, elles aussi facteurs de fixation à proximité des causes de malheur des populations : **pauvreté, connaissance insuffisante du lointain, répression dissuasive des mouvements migratoires** par les pays de destination via la pression sur les pays de départ

6. Un déficit d'engagement de la communauté internationale

A la Conférence des Parties (COP) diligentée par l'ONU, le compromis diplomatique de « responsabilité commune mais différenciée » prime sur le principe « pollueur/payeur »

Mécanismes de réparations : en droit international, il n'y a pas d'instrument contraignant applicable à la question des migrants environnementaux. D'où **la nécessité d'une importante mobilisation internationale des sociétés civiles, du Nord AVEC celles du Sud**

DETTES et MIGRATIONS

L'assujettissement des populations par les dettes publique & privée génère des migrations forcées dans les économies dominées

1. Un monde financiarisé qui utilise la dette comme outil de pouvoir économique et de contrôle social. Définitions :

Dette multilatérale : due à la Banque mondiale, au FMI, aux banques de développement régionales (ex: Banque Africaine de Développement), et à d'autres institutions multilatérales (ex: Fonds Européen de Développement). Risque : prise de contrôle de l'économie par la finance

Dette privée : Emprunt contracté par des acteurs privés quel que soit le prêteur. Risque : surendettement des populations fragiles

Dette publique : Ensemble des emprunts contractés par des acteurs publics. Risque : l'orthodoxie néolibérale conduit aux politiques d'austérité

Dette odieuse : cas des prêts lorsque les créanciers savent, lors du prêt, qu'il échappera à la population en ne bénéficiant qu'à une élite (concept reconnu en droit international au contraire de la dette illégitime admise par les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires de certains pays).

Dette illégitime : cas des emprunts qui ne bénéficient pas à la population qui la rembourse, mais à une minorité qui en profite. Ce remboursement la prive de droits du fait de l'austérité imposée qui va généralement de pair.

Source : CADTM

* Dette et migrations : renverser le monde de la dette

- Recomms Europe :
  - impact sur le sud des politiques européennes et alternatives
  - pour un nouvel internationalisme des peuples en Europe

2. Une étroite imbrication entre dettes publiques et privées

La dette publique imposée aux Etats par les créanciers internationaux (FMI, BM, groupes bancaires) met les populations locales en état de dépendance économique, via les privatisations exigées en contre partie des prêt consentis, la réduction des services publics de santé et d'éducation qui en découle, la détérioration des termes de l'échange commercial, la dégradation de l'autosuffisance alimentaire, etc, Elle provoque des précarisation et appauvrissement, limite l'autonomie, accroit les inégalités au bénéfice des nantis, transforme de force le tissu social en le fragilisant, assujettit les populations..

Le surendettement privé que les populations contractent pour pallier cette déchirure sociale aggrave leur situation et les pousse de plus en plus à l'exil, individuellement ou collectivement.

Le néocolonialisme impose ainsi ses conditions aux pays émergents détenteurs des ressources planétaires convoitées par le capitalisme mondialisé : contrôle monétaire (Fcfa en Afrique), économique (accaparement des ressources et des terres), social. Ces dernier s'accompagnent souvent d'un contrôle militarisé, générateur de conflits locaux ou guerres « par délégation » dont les habitants sont les victimes et qui génèrent alors de nouvelles migrations contraintes.

Cette étroite imbrication entre **dettes et assujettissement social** de la population, produit de la financiarisation de l'économie par les **politiques ultralibérales d'ajustement structurel**, est pratiqué depuis longtemps au sud mais de plus en plus aussi au nord (le cas de la Grèce en est un bon exemple récent, la fuite de la main d'œuvre dans certains pays des Balkans aussi).

DETTES DE PARCOURS MIGRATOIRES

3. Des migrants identifiables aux dettes qu'ils contractent….

pour gagner des pays moins inhospitaliers et dangereux que les leurs, et aussi pour pouvoir assurer en cas d'échec une réintégration durable dans leurs pays

Extrait d'une recherche menée par l'OIM en 2020 : Dette des migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre, au Burkina et en Guinée

- « **Les dettes de migration sont les plus fréquentes et créent les plus hauts niveaux d'endettement**. 82% des migrants enquêtés ont contracté ce type de dettes pour un montant médian de quelques 137500 FCFA (248 USD) […]
- **la dette des migrants se réalise principalement dans un cadre informel, auprès des membres de la famille, des proches et des amis**, qui sont les principaux prêteurs […] Les modalités de remboursement sont flexibles, irrégulières (87% des emprunts) et changeantes en fonction du déroulement du voyage […]. Mais **elles s'ajoutent aux effets austéritaires sur la population des dettes multilatérales** imposées aux Etats
- **la dette est financière, mais également symbolique et morale** […] Elle crée une relation hiérarchique d'infériorité que seul le partage des bénéfices tirés d'une migration réussie pourra rééquilibrer […] Dans l'incapacité de rembourser l'argent avancé, le migrant subit une forte pression sociale qui peut aller jusqu'à la marginalisation et la rupture du lien social […]
- **PLUS QU'ÊTRE AFFECTÉ PAR LA DETTE, LE MIGRANT EST DÉFINI PAR ELLE aux yeux du reste de la communauté** […]. 15% des enquêtés ont déclaré avoir été victimes de menaces, violences et abus pour rembourser une dette contractée »

D'où la recommandation de l'OIM : des campagnes de sensibilisation sur le risque de la dette privée contractée.
Mais rien n'est dit sur l'éradication de la dépendance sociale à la dette publique imposée aux populations.

4. Exemples d'impacts vécus en lien avec la dette de migrations

Article de Fatima Marton et Jérôme Duval dans « Autres Voix de la Planète » (AVP n°80)

Article de Christine Vanden Daelen dans « Autres Voix de la Planète » (AVP n°80)

Article de Bizo Ouamarou dans « Autres Voix de la Planète » (AVP n°80) Politiques migratoires sécuritaires de l'UE au Niger

Conclusion : « Seule la démilitarisation du monde, la lutte effective contre le réchauffement climatique et **l'annulation des mécanismes qui maintiennent les pays du sud dans la dépendance et le mal développement** permettront de bannir les migrations forcées et d'aller dans la sens de migrations réellement volontaires »
Cécile Daumas (revue AVP n°80 du CADTM)

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

qui appelle une autre vision de la société, une refondation du « vivre ensemble »

Nous vivons actuellement un tremblement de terre que provoque l'accumulation de « crises ». L'assise économique, sociopolitique et philosophique qui fait tenir debout notre « vivre ensemble » est ébranlée. La mise en cause des migrations (pays d'origine, nombre, nature, racisme en lien avec la persistance d'un regard néocolonial dominateur…) en est la manifestation.

Le « vivre ensemble » désigne les règles de vie commune et de tolérance qui font société :

- Sans acceptation de la diversité des personnes, des points de vue et des cultures, pas de vivre ensemble
- Sans démocratie sociale pour en parler, pas de vivre ensemble
- Sans cesser de penser le « migrant » comme un étranger, un paria social, un Sans Papiers administratif, une main-d'œuvre exploitable, un intrus délinquant, une menace pour la sécurité, une catégorie subalterne et non un humain, pas de vivre ensemble
- Sans devoir d'hospitalité considérant le migrant comme un citoyen de son territoire de résidence mais aussi du monde, pas de vivre ensemble

Et sans vision partagée d'un vivre ensemble, pas de projet politique stable

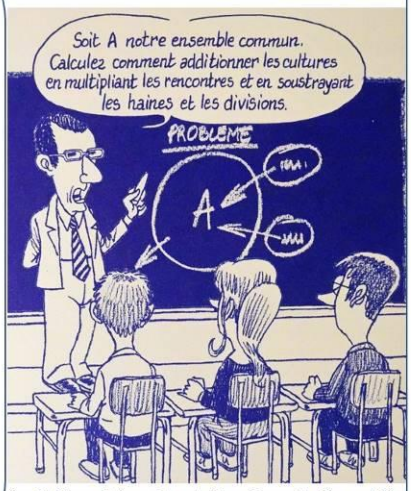

Dessin Etienne Lécroart dans le livre « Ensemble, Pas pareil ? »

Sur quelles valeurs essentielles refonder une société alternative durable ?

- l'hospitalité plutôt que l'expulsion
- l'insertion et non le rejet
- la coopération plutôt que la concurrence
- le dialogue et la négociation à la place de la décision autoritaire
- la mutualisation des biens et les « communs » en lieu et place de l'appropriation privée
- le partage au lieu de l'accumulation oligarchique

Sans priorité donnée à ces valeurs, pas de marche vers l'égalité de tous en droit

L'ARRÊT DES MIGRATIONS CONTRAINTES, UN OBJECTIF CLÉ À METTRE AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ ALTERMONDIALISTE À BÂTIR

L'ARRÊT DES MIGRATIONS CONTRAINTES, UN OBJECTIF CLÉ À METTRE AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ ALTERMONDIALISTE À BÂTIR

La question migratoire oblige à repenser les bases d'une politique socio économique qui ne soit pas discriminatoire et ne se réduise pas à la seule préoccupation comptable de rentabilité, de quête du profit et de croissance quantitative quand l'humain et la biodiversité sont le moteur réel du développement du vivre en société

Ainsi elle interroge plusieurs concepts à revisiter et certains à rejeter :

- « frontières » (géographiques mais aussi culturelles),
- « droits des Etats » (droits fondamentaux de l'Homme et des Peuples à placer au dessus des droits juridiques régaliens)
- « universalité de nos valeurs occidentales »
- « citoyenneté et identité » (universelle ou seulement régalienne ?)
- « droit à la mobilité ou à la liberté de circulation / installation » (version altermondialiste à opposer à la version ultra libérale)
- « rapports de classes » (chez nous seulement ou mondialisés ?)
- « dynamique démographique mondiale » et ses conséquences géopolitiques spatiales
- « néo-colonialisme et système militaro-sécuritaire » qui vont de pair
- « dégradation environnementale planétaire » et réparations à assurer (dette écologique des pays du nord envers ceux du sud)

En définitive, la prétendue « crise migratoire » n'est rien d'autre que celle d'un système économique, social et politique insoutenable, à bout de souffle.

La solution à apporter à la prétendue « crise migratoire » offrira ainsi les prémices d'une société altermondialiste novatrice intégrant des migrations libres et non contraintes. Cela passera concrètement par :

- le **renoncement aux pratiques productivistes et extractivistes** justifiées par la quête du profit et non l'intérêt pour la planète
- la promotion d'une **agriculture vivrière de proximité génératrice de l'autosuffisance alimentaire des peuples et non des méga-profits des géants de l'industrie alimentaire**
- la mise en place **de « communs » dès que possible, réels outils d'émancipation de la sujétion aux marchés**
- la valorisation de la **diversité culturelle sous toutes ses formes**, contre les velléités de replis identitaires xénophobes
- la mise en place d'une **démocratie internationale d'ordre participatif**, au lieu d'une « gouvernance mondiale technocratique » qui est l'idéal du capitalisme ultralibéral
- l'application effective des **conventions internationales sur les droits fondamentaux**, sociaux, civils, individuels et collectifs; politiques et économiques (DUDH article 1)
- la promotion de formes de **démocratie locale, citoyenne, sociale, populaire et directe**
- la **reconnaissance d'un gouvernement économique donnant la priorité à la satisfaction aux besoins matériels, sociaux et culturels** des populations, dans le respect rigoureux d'un environnement indispensable à la survie de l'humanité

Non à l'impérialisme français en Afrique et à la menace de fascisation dans l'hexagone

Une mise en perspective géostratégique et géopolitique utile pour saisir la contexte des migrations contraintes

Extrait de l'article de Saïd Bouhamama du 10/6/2021 https://entreleslignesentrelesmots.blog.
Cet extrait, réduit pour les besoins de la brochure, n'engage bien sûr pas l'auteur de l'article.

Ces deux réalités externe et interne sont rarement mises en lien dans les analyses politiques. La cécité sur ces liens est un obstacle à la compréhension des enjeux et des dangers politiques contemporains en France

1. Crise de l'Impérialisme français en Afrique

Comprendre les stratégies et politiques mises en œuvre dans la phase actuelle de l'Histoire passe par la prise en compte incontournable du rapport de force mondial existant.

Au moment de la Libération, la classe dominante française ne pouvait espérer se relever et rester au pouvoir qu'en s'appuyant sur son empire colonial. D'où la reconquête du Vietnam, les crimes de mai 1945 en Algérie et la longue guerre qui les suit. L'approbation des USA, puissance impérialiste devenue dominante, conditionne cette évolution à une dépendance économique et militaire. D'où le plan Marshall et une construction européenne que Washington intègre dans sa volonté d'isoler l'URSS. Affaiblie structurellement, la classe dominante française est contrainte d'accepter cette place d'impérialisme secondaire. Avec la bénédiction de l'OTAN, la France mène ainsi les guerres du Vietnam, d'Algérie, du Cameroun, etc. Le caractère secondaire de l'impérialisme français est de plus renforcé par l'importance prise par la réunification allemande dans la construction de l'Europe.
Les seuls atouts réels que possède la France sont alors son lien colonial historique particulier avec l'Afrique, son expérience d'interventions militaires avec en retour sa production d'armements, son « pré-carré » du système Françafrique et son rôle de gendarme de l'Afrique dont le dernier avatar est la guerre contre la Libye et ses effets chaotiques qui perdurent jusqu'à aujourd'hui.

L'Afrique est le dernier atout français pour négocier une place au sein des rapports de forces entre puissances impérialistes. Mitterrand disait déjà en 1957 : « Le monde africain n'aura pas de centre de gravité s'il se borne à ses frontières géographiques. […] Dire à nos alliés que là est notre domaine réservé [...]car sans l'Afrique il n'y aura pas d'histoire de France au XXIe siècle [...] La France reste celle qui conduit, celle dont on a besoin, celle à laquelle on se rattache ». Chirac lui répondra en écho : « Sans l'Afrique, la France descendra au rang de puissance de troisième rang ».

2. Une aggravation contemporaine de cette crise

L'évolution des importations et exportations de l'Afrique ces dernières décennies illustrent la perte d'influence économique française et européenne en Afrique. Concernant la France, le rapport Gaymard au gouvernement qualifie le « déclin relatif » de ses échanges comme « *à la fois massif, soudain, très net et d'autant plus spectaculaire que les parts de marché de la France en Afrique ont été divisées par 2 depuis 2001 (de 12% à environ 6%), alors que son poids dans le commerce total de marchandises avec elle se situait autour de 15% de 1970 à 2000* ».

Comparaison : 48.2 % des exportations africaines en 1995 mais 33.2% en 2019 étaient destinées à l'Union européenne; 43% des importations africaines en 1995 mais 29.9% en 2019 provenaient d'Europe (source CNUCED), Selon une étude de 2019 de la COFACE (Compagnie française d'assurance-crédit des entreprises), tous les grands secteurs d'exportation, hormis l'aéronautique, sont touchés par ce « déclin relatif » : machines, appareils électriques, pharmacie, automobile, blé, etc. Chine et Allemagne remplacent de plus en plus la France. De nombreux pays africains ont mis à profit le contexte de « multilatéralisation du monde » pour sortir du face-à-face contraint avec l'ancienne puissance coloniale française.

Les réactions de celle-ci s'orientèrent alors vers des campagnes idéologiques : diabolisation de la concurrence des entreprises françaises en Afrique et promesse de politiques de réformes tous azimuts, sortie de la Françafrique, reconnaissance des massacres coloniaux par un discours « responsable mais pas coupable », annonce de réforme du Franc CFA remplacé par l'ECO, etc. Ces réactions soulignent l'ampleur de la crise de l'impérialisme français, ravalé au rang d'impérialisme économique secondaire et menacé de perdre son dernier atout dans les négociations avec les autres puissances : son « pré-carré » africain. Ce « déclin relatif » est porteur de nombreux dangers pour la paix, notamment sur le continent africain. Le livre blanc de la défense de 2013 redéfinit par exemple des axes stratégiques prioritaires de défense dans des « zones d'intérêts prioritaires pour la France » et conclut à la nécessité d'une intervention militaire directe plus forte, plus durable et plus fréquente dans ces « zones stratégiques ». Le renforcement de la production d'armement, qui a besoin de guerres pour se maintenir, y est présenté comme un atout important de la capacité de défense française. L'industrie française, troisième exportateur d'armes (8.2% des exportations mondiales en 2020), a connu un bond de 44 % entre 2016 et 2020, avec des profits faramineux (Thalès, Naval, Safran, Dassault, CEA). L'impérialisme français en crise reste ainsi actif, agressif en matière de sécurisation de l'accès aux sources de matières premières et parts de marché de ses entreprises, et aussi de promotion de son industrie d'armement).

Voir la vidéo « stop l'hypnose REFUSONS LA FRANÇAFRIQUE » : https://www.youtube.com/watch?v=TlvPmDXtccQ

3. La fabrique du consentement de l'opinion publique passe par un processus de fascisation hexagonal

Ce « déclin relatif » de l'impérialisme économique français s'accompagne en interne d'une hausse massive de la paupérisation et de la précarisation des populations, donc d'une montée de la colère et de la contestation sociale, d'une crise accrue de légitimité du pouvoir d'État **(Gilets Jaunes, rejet de la réforme des retraites, manifestations contre les crimes policiers, opposition à la loi sur la sureté globale, grèves de Chronopost ou de l'hôtel Ibis de Batignolles.** Cela traduit une rupture de la population avec le discours officiel de légitimation du néolibéralisme, de l'austérité présentée comme inéluctable, d'un autoritarisme répressif accru qui tend à s'opposer aux droits fondamentaux de la population.,

Ce processus de « fascisation » vise aussi à renforcer le contrôle social sur une opinion publique peu informée des interventions néocoloniales et militaires françaises, qui ont un cout élevé pour la nation mais sont rentables pour les monopoles économiques et ceux de l'armement. Une logique d'extrême droite est ainsi imposée à la vie politique française par l'Etat qui instrumentalise le paysage audiovisuel national (discours identitaires de l'extrême-droite, promotion idéologique du séparatisme, thème sécuritaire comme pôle central de la campagne) et des médias entre les mains des grands groupes capitalistes. *« Un tel contexte idéologique, les évolutions législatives sécuritaires, le recours à des lois d'exception sont les ingrédients d'un fascisme contemporain qui ne se montre pas encore dans les habits anciens de la chemise brune ».* Pouvant s'adapter à une situation différente, il n'en est pas moins présent.

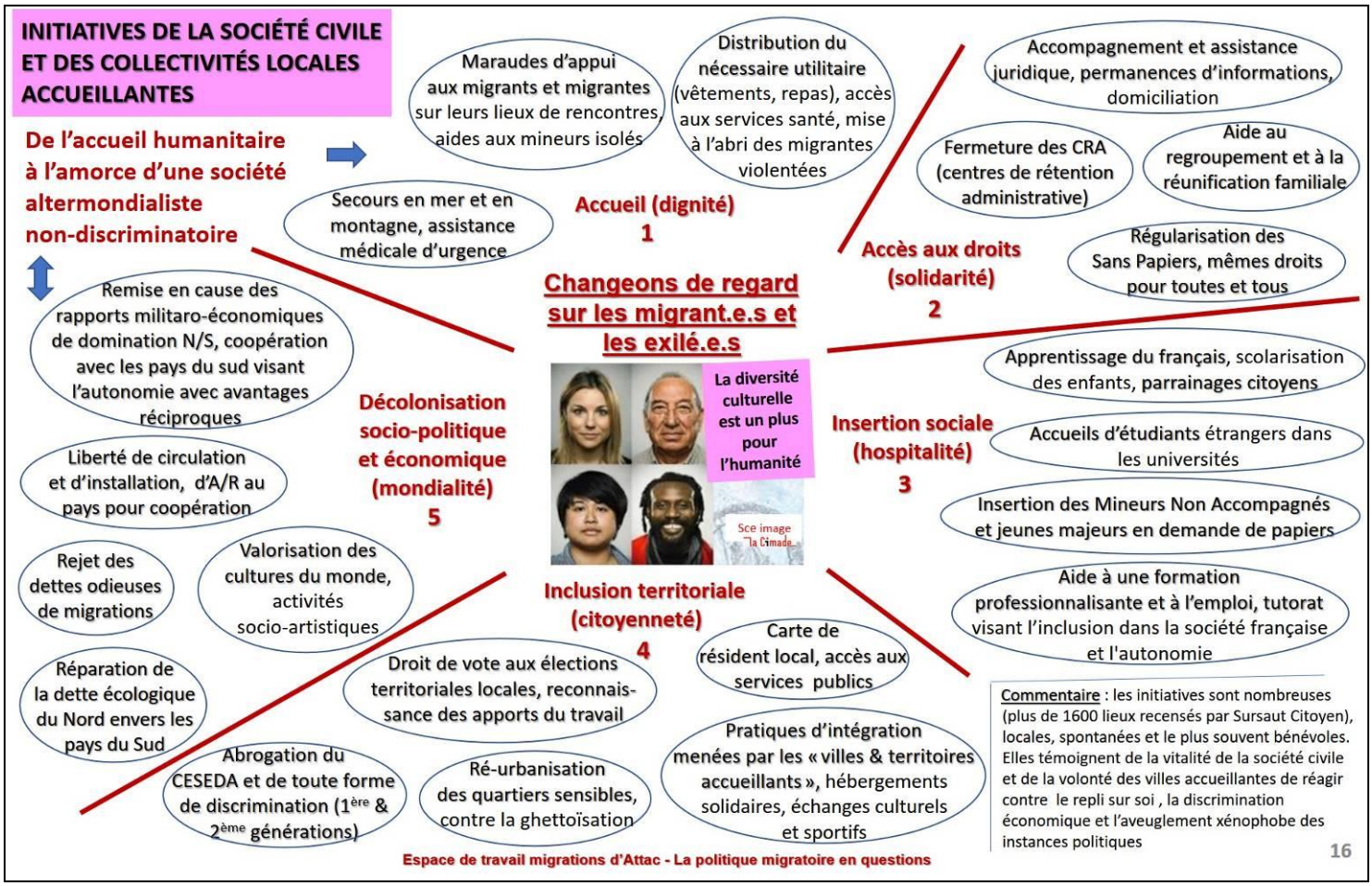

PARLONS HISTOIRE DES VILLES ACCUEILLANTES ET HOSPITALIÈRES

pour mieux insérer les migrants dans une société ouverte à l'opposé des politiques xénophobes d'Etat

Face à l'augmentation des migrations contraintes et aux politiques nationales migratoires répressives, les villes se sont trouvées en 1ere ligne, souvent seules, devant les difficultés d'accueil et d'intégration socioéconomique des exilés sur leur territoire.

De nombreuses grandes villes dans le monde, conscientes de la nécessité de préserver les droits fondamentaux des exilés et réfugiés ont adopté des politiques locales volontaristes en s'appuyant sur des valeurs d'hospitalité, de solidarité et de fraternité.

1. Dans les années 90, développement des réseaux des « villes hospitalières »

- Réseau des « villes sanctuaires » aux Etats Unis et au Royaume uni (Shefield , Oxford, Londres etc), Canada (Montreal, Toronto, Vancouver). Aujourd'hui, plus de 200 villes américaines sont « villes sanctuaires » (NY, Chicago, Seatle, San Francisco, Washington).
- Réseau EUROCITIES : il est fondé en 1986 par les maires de Barcelone, Birmingham, Francfort, Lyon, Milan et Rotterdam. Objectif : partager leurs expériences et développer des solutions innovantes dans leur contexte local (comme Riace en Italie)

En France, le CESEDA est un code discriminatoire,
Explication : https://vimeo.com/507518793

2. A partir de 2014, face à l'afflux de migrants contraints vers l'UE, des réseaux de « villes refuges » se multiplient et s'internationalisent

But : échanger sur les pratiques d'insertion et reprendre la tradition d'hospitalité contre les politiques nationalistes des Etats déficients

* 2014-15 : l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations de l'ONU) crée le Forum des Maires pour la mobilité humaine et le développement. Les chartes de Lampedusa (2014) et Palerme (2015) posent les bases d'une autre politique migratoire, « altermondialiste» : droit à la mobilité, abolition des permis de séjour, citoyenneté de résidence….
- 2018 : des **maires des villes frontières** impactées par la migration (Lampedusa e Linosa et Bolzano en Italie, Grande-Synthe en France, Traiskirchen en Autriche, Marsa à Malte) participent au projet « Snapshots from the borders » financé par l'UE et géré par des autorités locales frontalières avec des organisations de la société civile

A Marrakech, signature de la « Charte des collectivités territoriales d'Afrique » qui vise à faire respecter les droits des migrants

* 2018 : création de l'ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants) structure en France le réseau des villes refuges. Objectif de la charte : construire un « front commun autour d'une alliance durable entre autorités locales et société civile pour défendre à l'échelle locale et au niveau européen une gouvernance des migrations fondée sur l'accueil digne et le respect des droits fondamentaux, avec une vision globale de citoyenneté des droits humains et de leur effectivité ».
* 2019 : lancement de « Alliance Migrations » (Alliance entre Autorités locales accueillantes et société civile) But : la convergence des initiatives locales et nationales au sein d'une alliance pérenne pour bâtir au niveau international une autre vision des migrations.
* 2020 : les **EGM (Etats Généraux des Migrations) créés en 2018** affirment la nécessité des partenariats avec l'ANVITA et du partage d'initiatives positives **à l'échelle européenne**

Ces réseaux de « territoires et villes accueillantes », constitués pour répondre à l'urgence, ont progressivement remis en cause la politique migratoire dans son ensemble et posé les germes **d'une vision altermondialiste de la société**

- penser autrement la place de la personne étrangère dans la ville.
- permettre de faire évoluer puis de changer le regard sur les migrants
- co-construire des alternatives avec la société civile

3. Pratiques innovantes mises en place dans ces collectivités, pistes d'action reproductible ailleurs

Initiatives pour une « citoyenneté de résidence »

- « conseil consultatif des résidents étrangers » (Strasbourg, en projet à Grenoble. But : associer tous les résidents à la vie de la ville)
- « conseil pour la citoyenneté des étrangers » (Nantes. But : promotion du droit de vote aux élections locales)
- « carte d'identité municipale » (New york. But : conférer un statut de citoyen local aux migrants résidents)
- « loi municipale institutionnalisant le droit des migrants » (Sao Paulo. But : pérenniser la politique d'intégration)

Pratiques alternatives d'accueil et d'intégration

- Dispositifs publics de premier accueil (Strasbourg, Villeurbanne)
- Mise à disposition de lieux d'hébergement pérennes (Rouen, Saint Nazaire, Le Vigan)
- Parrainages républicains (Briançon, communes de Savoie),
- Réseau d'accueil pour des jeunes mineurs étrangers (Strasbourg)
- Offre aux réfugiés de logement, apprentissage de la langue et formation professionnelle (Riace en Italie en 2004 pour relancer la ville dévitalisée par… les migrations du XXème)
- Programme d'embauche des immigrés et réfugiés (Sao Paulo)

Même encore partielle, partout la résistance s'organise contre la xénophobie, renforçons la : https://www.youtube.com/watch?v=lhJl_imvxZk

A PROPOS DE LA « LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION » (LCI) EN MATIÈRE DE MIGRATIONS

1. Caractérisation de ce qu'on entend par LCI dans le contexte international actuel

- **Deux types de migrations sont à distinguer**
  - Les **migrations dites «délibérées»** dont les natures à l'échelle internationale, composantes géographiques, motivations et volumes sont très divers
  - Les **migrations dites « forcées » en quête de refuge** dont l'importance tient, plus qu'à leur nombre, aux causes les provoquant, à des situations spécifiques dans le monde, à une évolution récente rapide et perspective en hausse engendrée par un capitalisme insoutenable socialement et politiquement, à bout de souffle

- **Deux visions sous-jacentes à leur perception dans la société les opposent**
  - la **vision capitaliste ultralibérale** qui regarde la circulation et l'installation en fonction des besoins économiques des pays d'accueil, considérant le migrant comme un simple agent économique, acteur rationnel sur le marché du travail, variable d'ajustement de la main-d'œuvre, opportunité de croissance
  - la **vision altermondialiste** qui priorise le critère des droits fondamentaux de la personne au sein d'un collectif, d'une société humaine dont elle est membre à part entière, dans le respect du droit universel à aller et venir

2. Liberté de circulation d'une part, celle d'installation d'autre part, sont deux volets complémentaires, liés mais distincts

- **Liberté de circulation** : elle est un **droit inaliénable à la mobilité physique** des personnes dont les déplacements sont de natures et d'objets différents, contredit par la **problématique des frontières** adossées sur des droits étatiques régaliens qu'il faut relativiser dans une perspective altermondialiste par le **devoir d'hospitalité, contre les atteintes à la démocratie** que sont le délit de solidarité face aux migrations contraintes, la loi bafouée sur le droit d'asile, le refus de régulariser les Sans Papiers
- **Liberté d'installation** : elle passe par une acceptation des populations migrantes (accueil / insertion / inclusion / intégration, à court et long terme), de leurs histoires et cultures différentes, donc par le refus des discriminations en catégories aux droits différents (SP/ réfugiés / demandeurs d'asiles / précaires nationaux / chômeurs) et l'exigence des « mêmes droits sociaux pour tous »

3. Dans le monde, des zones de LCI partielle ou conditionnelle ont été esquissées (espaces Schengen, Mercosur, CDEAO)

La réalité des migrations d'aujourd'hui, notamment celle des migrations forcées et de leurs causes, rend urgent de réfléchir au contenu d'une **SOCIÉTÉ ALTERMONDIALISTE ACCUEILLANTE**, perspective qui non seulement s'attaquerait au problème des contraintes à l'exil dont on sait les conséquences meurtrières actuelles, mais aussi tracerait les grandes lignes d'une politique internationale respectueuse des droits humains fondamentaux qui s'attachent à la personne (individu) et aux collectifs (peuples, travailleurs).

POUR UNE VISION INTERNATIONALISTE DES MIGRATIONS

Propositions d'orientations et d'actions pour une société altermondialiste durablement accueillante

1. Des exemples de moyens proposés lors des préparations des Forums Sociaux Européens sur les Migrations :

- grève générale à l'échelle européenne
- mobilisation aux frontières communes
- mobilisation des collectivités territoriales locales
- campagne pour l'annulation du CESEDA

Et un choix politique majeur sous-jacent :

Viser une refondation de la société capitaliste et pas une simple gestion plus juste et efficace des migrations, renvoyant au processus « **accueil / insertion/ décolonisation/ démocratisation** » avec **réaffirmation des valeurs essentielles qui le portent**

2. Mais des difficultés à surmonter

- **un émiettement des forces sur le terrain**, à compenser par la convergence des luttes, par une simultanéité des actions orientées vers une réelle refondation à terme de la société
- **des alliances à passer** pour une action concertée, créatrice d'un rapport de force positif, à l'échelon international si possible
- **des contradictions à lever entre les objectifs** à court terme des acteurs associatifs, syndicaux et politiques en vue de leur unification

3. Six orientations clés pour enclencher la marche vers un modèle global de société altermondialiste accueillante

- **L'accueil inconditionnel déjà mis en place dans des municipalités hospitalières, qui revient à reconnaitre un devoir d'hospitalité au même titre qu'un devoir d'asile**
- **L'accès égal pour toutes et tous aux droits, civils, politiques, économiques, sociaux, culturels,** fondés l'égalité des humains, migrants ou pas, et leur légitime exigence de dignité.
- **Le refus de toutes les discriminations**, racistes, de genre, d'origine de la personne ou autres, complémentaire de l'égalité des droits, doit être le fondement de toute politique publique
- **Le droit de vivre et travailler dans le pays de son choix et de ne pas être contraint.e d'en partir** du fait de l'injustice environnementale, de la domination économico-financière d'autres pays, d'un modèle de développement néocolonial imposé de l'extérieur aux populations locales par la dette
- **La liberté de circulation et d'installation, d'aller et de revenir,** expression de l'égalité en droit de tou.te.s de se déplacer librement et de s'établir, avec en perspective une protection sociale universelle
- **La « citoyenneté de résidence » sur un territoire de vie et de travail**, impliquant l'élargissement du droit de voter et d'être élu, principe fondamental de la vie démocratique en société.

Feuille de route pour une politique migratoire alternative en transition vers une société altermondialise
PROPOSITIONS

1. Références : les conventions « Droit international et Migrations »

- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme 1948 (article 13 sur la mobilité)
- Convention européenne des droits de l'homme en 1950 (article 8 sur le respect de la vie privée et familiale)
- Convention de Genève 1951 sur les réfugiés
- Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale (ONU) 1965
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ONU), 1966 et 1989, signé par 168 états
- Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) 1989
- Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et membres de leur famille (OIT), 1990. Elle permet de protéger les migrants dans le pays d'accueil. **Aucun état occidental ne l'a signée**

2. Petit récapitulatif de quelques points clés

- Le migrant contraint en quête de refuge est une personne qui fuit une situation pour lui invivable, justifiant aide et solidarité
- Le migrant aspire au retour dans son pays une fois la situation stabilisée et les droits humains respectés, notamment les droits à la sécurité, à l'éducation, à la santé, au travail, à la liberté de circuler, de penser et de s'exprimer, qui sont définis dans les conventions internationales
- Le migrant aujourd'hui est une femme autant qu'un homme, souvent un adolescent avec des droits à garantir. Ses compétences et de plus en plus souvent une formation le rendent complémentaire de nos concitoyens.
- Les flux migratoires sud/nord ne sont qu'une petite minorité des personnes déplacées dans le monde, la très grande majorité cherchant refuge dans un pays voisin du sien en attendant le retour vers celui-ci
- Notre pays accueille une très petite partie des migrants allant vers l'Europe en quête d'un ailleurs vivable. Présumé « pays fondateur des droits de l'homme », c'est en fait un des plus mauvais élèves de la classe
- Les pays de l'UE et les USA se déchirent pour défendre leurs intérêts nationaux de puissances dominantes sans la moindre vision universaliste pourtant nécessaire pour résoudre les questions migratoires dans l'intérêt général
- Notre système économique, mondialisé dans sa forme ultralibérale de course au profit et de libre échange commercial généralisé sous domination des firmes multinationales, engendre ou entretient des détériorations de l'environnement, des destructions des tissus sociaux locaux, des tension et conflits, les guerres qui en résultent … autant de faits déclencheurs de flux de migrants à la recherche d'un hypothétique refuge ailleurs que chez eux.
  Là sont les causes des drames que les migrants vivent, une blessure qui rend visible et traduit la dégénérescence de ce système.

Feuille de route pour une politique migratoire alternative en transition vers une société altermondialise
PROPOSITIONS

- **Au vu des réalités actuelles et de l'existence incontournable des mouvements migratoires, la société « altermondialiste » devra mettre en exergue le respect des droits humains et les principes du « vivre ensemble » qui s'y attachent :**
  - justice sociale et la réduction des inégalités, dans les pays et entre pays
  - résolution des conflits par la recherche d'accords fondés sur le respect des droits des peuples et non sur l'existence de rapports de force défendant essentiellement des intérêts nationaux
  - coopération économique entre pays et peuples visant un codéveloppement partagé avec recherche d'avantages réciproques en lieu et place de l'échange inégalitaire actuel et du pillage des ressources naturelles
- Les nombreuses initiatives de la « société civile » montrent qu'accueil et insertion des migrants sont possibles, à l'opposé des politiques répressives de fermetures des frontières, justifiant **le slogan « altermondialistes, donc solidaires des migrant.e,s et réfugié.e.s »**.
- Elles montrent aussi qu'au-delà de l'entraide humanitaire dans notre monde globalisé, se pose la question de la promotion d'une société nouvelle qui agisse contre les causes des migrations contraintes pour les supprimer tout en favorisant les échanges humains planétaires.
- Une autre politique « alternative » est donc nécessaire dès maintenant. Elle passe par une transition progressive en rupture avec les points clés de l'ordre dominant établi, à tous les niveaux géopolitiques et dans la durée (court, moyen et long termes)
- **Changer d'avenir**, c'est aussi savoir regarder les mouvements migratoires comme une légitimité, une opportunité, un atout et une richesse au bénéfice de tous. Une politique migratoire doit notamment être ouverte à la citoyenneté de résidence, favoriser l'intégration, penser l'identité comme une construction collective excluant les discriminations, se tourner vers un avenir mutualisé et non le prolongement d'un passé dépassé

3, Quelques mesures significatives à court terme pour initier une feuille de route à moyen et long terme

- ❑ Abroger le délit de solidarité
- ❑ Sécuriser les parcours migratoires
- ❑ Développer des politiques d'accueil actives dès l'arrivée
- ❑ Respecter le droit applicable aux étrangers par les instances françaises sans dépendre du bon vouloir des préfets
- ❑ Abolir toute rétention administrative et fermer les CRA
- ❑ Instaurer une citoyenneté universelle de résidence
- ❑ Abroger le règlement Dublin III
- ❑ Passer d'une pseudo « aide au développement » à un réel co-développement favorisant l'autonomie des peuples

UNE LUTTE IDÉOLOGIQUE À MENER

- **démonter les préjugés,**
- **combattre les fausses informations,**
- **développer une autre vision des migrations**

Combattre les idées fausses sur les migrants, réfugiés, exilés et étrangers
(publication des EGM 2021)

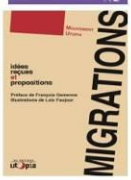

Idées reçues et proposition – Préface de François Gemenne
(publication du Mouvement Utopia 2019)

Lutter contre les préjugés sur les migrants
(Petit guide 2016 de La Cimade)

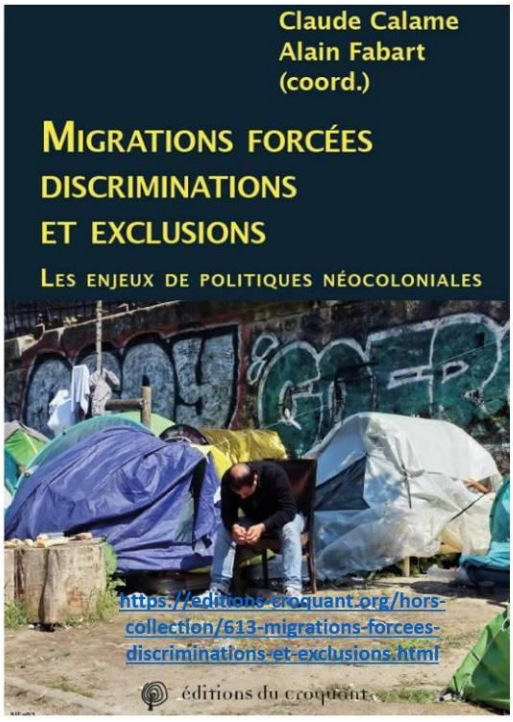

Livre collectif initié par l'Espace de Travail Migrations d'ATTAC

Quelques autres références bibliographiques récentes

- **Les accords de libre échange en Afrique : APE et ZLEC**
  Jacques Berthelot et Nicolas Roux, conférence sur Tv Bruits - 2018
- **L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés / migrants**
  Karen Akoka - Paris La Découverte 2020
- **Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée**
  Camille Schmoll - Paris La Découverte 2020
- **Résistances africaines à la domination néocoloniale**
  Martine Boudet (coord) - Editions du Croquant - mars 2021
- **En finir avec les idées fausses sur le migrations**
  Un relevé des idées subjectives ou gratuites à contrer - Brochure EGM 2020
- **Dettes et Migrations. Divisions internationales au service du capital**
  Les autres voix de la planète - Revue du CADTM n° 80 - mars 2021
- **L'argent fou de la FrançAfrique, l'affaire des « biens mal acquis »**
  CCFD Terre solidaire - BD de Xavier Harel et Julien Solé – Ed Glénat - 2018
- **Dette et migrations : renverser le monde de la dette**
  Exposition itinérante du CADTM (https://www.cadtm.org/)
- **Impact sur le sud des politiques européennes et alternatives possibles**
  Recomms Europe CADTM
- **L'empire qui ne veut pas mourir - Une histoire de la Françafrique**
  à l'initiative de l'association Survie (Seuil 10/2021, dix coordinateurs et contributeurs)

Contributeurs : Etienne Balibar, Catherine Wihtol de Wenden, Roger Martelli, Danièle Lochak, Marie-Christine Vergiat, Alexis Nuselovici, Saïd Bouamama, Julien Brachet, Claude Calame et Alain Fabart, Henri Lefebvre, Gustave Massiah - **Ed du Croquant** - mai 2020